Cette année, la classe de CM1/CM2 A de l’école Jules Ferry de Bords a participé à l’opération du Parlement des Enfants.

Le principe : chaque classe participante rédige une proposition de loi sur un thème donné.

1ère phase de sélection : une proposition de loi est sélectionnée dans chaque académie.

2ème phase de sélection : cinq propositions de loi sont ensuite sélectionnées au niveau national.

Les classes ayant rédigé les propositions retenues sont invitées à l’Assemblée nationale. C’est à ce moment-là que la classe gagnante est annoncée.

Le thème de l’année 2022/2023 était «renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions».

Quand j’ai annoncé le thème aux élèves, ils ont blêmi et beaucoup n’ont pas compris ce que cela voulait dire. Il a fallu les rassurer, leur expliquer comment on allait faire pour réussir à relever le défi.

1ère étape : découvrir le fonctionnement de notre République et plus particulièrement celui du Parlement et de l’Assemblée nationale.

Les recherches par groupe et l’utilisation de documents proposés par l’Assemblée nationale ont permis la réalisation d’un document synthétique explicatif.

2ème étape : comprendre ce qu’est la démocratie.

Les discussions collectives et les temps d’apprentissage ont aidé les élèves à comprendre cette notion complexe.

3ème étape : trouver la proposition de loi.

Cela a demandé plusieurs temps de recherche en groupes en alternance avec des moments de synthèse et échanges en classe entière. Au fur et à mesure des discussions en classe, les idées arrivaient, évoluaient, se clarifiaient, s’affinaient….

Chaque groupe d’élèves a ainsi pu choisir un axe de travail et faire une proposition de loi.

Ensemble, ils ont ensuite choisi sur quoi porterait la proposition de loi de la classe et décidé ce que contiendrait les différents articles.

4ème étape : rédaction de la proposition de loi.

Par groupes, les élèves se sont répartis le travail : exposés des faits et rédaction de chacun des quatre articles, avant de finir par un temps de mise en commun pour éventuelles corrections mineures des différentes parties de la proposition de loi.

Les élèves se sont beaucoup investis et ce malgré un thème pas vraiment simple.

Il faut dire que la visite de l’Assemblée nationale dans le cadre d’une classe-découverte de trois jours à Paris a mis du sens et créé du lien avec le Parlement des Enfants et a aidé les élèves à s’engager dans le projet.

Les élèves ont été très fiers d’aller au bout de ce projet et d’envoyer leur proposition de loi, fiers d’être sélectionnés au niveau académique, fiers également de recevoir des courriers du député et de l’inspecteur de circonscription les félicitant pour leur travail.

De mon point de vue, ils ont beaucoup appris et ce fut une expérience très enrichissante.